Communiqué des organisations syndicales du Rhône

CGT – FO – Solidaires – FSU – UNEF – CNT – CNT-SO

Le gouvernement pratique le dialogue de sourd !

Massive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 juin à Paris et celle de Lyon sont de grandes réussites. Elles illustrent la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations rappellent qu'il revient au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester et non aux organisations syndicales. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème !

C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

- **le 23 juin, pendant l'examen au Sénat, les organisations signataires appellent à se mettre en grève et à participer à la manifestation**

DEPART 13 H MANUFACTURE DES TABACS (M° Sans Soucis)

ARRIVEE PLACE MARECHAL LYAUTEY

- **le 28 juin,** date prévue du vote du Sénat, les organisations signataires appellent à se mettre en grève et à participer à la manifestation

DEPART 11H PLACE JEAN MACE

ARRIVEE PREFECTURE

pour remettre la votation citoyenne au Préfet